

Vétérinaire, et après ?

Maud LAFON

Généralement absente des motivations initiales d'un vétérinaire, l'évolution vers un poste en entreprise est pourtant susceptible de se produire en cours de carrière. Or cette transition est rarement préparée et donc souvent mal vécue par les confrères qui la décident. A l'occasion de son 25^e anniversaire, fêté dans le cadre prestigieux du Sénat, le Club vétérinaires et entreprises s'est penché sur la question et a donné des pistes pour faciliter les changements professionnels.

Pour ses 25 ans, le Club vétérinaires et entreprises (CVE) a invité ses adhérents au Sénat, dans le cadre prestigieux du Palais du Luxembourg, à Paris.

Plus de 130 adhérents et invités ont répondu présents et ont été accueillis par l'un des occupants des lieux, notre confrère sénateur de Saône-et-Loire, René Beaumont, auteur d'un rap-

port sur la situation de la profession vétérinaire.

Le président du CVE, notre confrère Laurent Jessenne, a précisé que l'association comptait aujourd'hui quelque 340 membres réunis par trois mots d'ordre : réseau, convivialité et service.

« Les objectifs du CVE sont notamment de favoriser les liens entre ses membres, de promouvoir la formation, le diplôme et l'image du vétérinaire en entreprise et de promouvoir les carrières en entreprise au sein de la profession vétérinaire. Avec en filigrane, le leitmotiv d'être et de se sentir encore vétérinaire », a précisé notre confrère.

Précédant la soirée dînatoire et les festivités, un colloque intitulé « La biodiversité vétérinaire, source de notre développement durable » et animé par une dizaine de confrères a envisagé les débouchés, autres que la pratique, qui s'offrent aux vétérinaires.

Difficile, malgré une réputation d'omnipotence apportée par la

formation, de sortir du carcan instauré par l'image traditionnelle de vétérinaire praticien, véhiculée par les médias et présentée en introduction par notre confrère Emmanuel Thébaud. Pourquoi ne pas vouloir ou ne plus vouloir exercer « le plus beau métier du monde », celui dont rêvent les enfants et que décrivent les réalisateurs de cinéma, s'est interrogé Gil Wittke, vétérinaire reconverti en psychologie.

Crise de la quarantaine

C'est une remise en question souvent mal comprise et à laquelle les vétérinaires ne sont pas préparés mais qui, pourtant, risque de les concerner à l'approche de la quarantaine.

Notre confrère a en effet expliqué que si la vocation pour devenir vétérinaire naît vers 8-12 ans, les motivations et les valeurs évoluent au cours de la vie, voire même des études, et conduisent parfois à sortir du schéma envisagé initialement.

« Mais les passerelles ne sont pas faciles à trouver et il n'est

pas aisé de s'échapper de l'art vétérinaire », a-t-il souligné.

Les qualités des vétérinaires (bagage scientifique, capacités de travail, aptitude à la décision dans un contexte incertain, gestion des priorités et des urgences, flexibilité et souplesse, esprit pratique, concret et pragmatique) sont pourtant reconnues par les recruteurs mais la question de leur transférabilité à d'autres domaines d'expertise se pose.

Pour permettre une reconversion qui s'opère ailleurs que dans le secteur médical, la médecine humaine étant bien souvent la seule option envisagée par les cabinets de recrutement, le psychologue a préconisé d'apporter quelques améliorations au cursus actuel : processus d'accompagnement des étudiants, enseignement diversifié (langues, management...), réorientation en cours de carrière, établir une transférabilité des compétences, favoriser les coopérations et les réseaux, suivre des cohortes, etc.

Cursus trop rigide

La trop grande rigidité du cursus initial a été confirmée par l'étudiante Alexandra Lebas qui expérimente et inaugure le concept d'année de césure, une année de stage en entreprise intercalée entre la 4^e et la 5^e année d'école, une expérience menée à l'école vétérinaire d'Alfort.

La transition se prépare en effet en amont. Or, même si les écoles vétérinaires ont évolué, comme l'a rappelé notre confrère Jean-Jacques Benet, elles pèchent encore par bien des aspects dans leur approche entrepreneuriale.

Le témoignage d'Alexandra Lebas le confirme, elle qui a suivi un parcours du combattant pour imposer son parcours en entreprise au cours de ses études.

Premier écueil soulevé : la trop courte durée des stages obligatoires lors du cursus (sou-



▲ Notre confrère sénateur René Beaumont a ouvert le colloque sur « la biodiversité vétérinaire, source de notre développement durable ».

vent inférieure à 1 mois), incompatible avec une expérience en entreprise. Autre facteur limitant : la pratique de l'anglais, non sanctionnée par un certificat de compétence reconnu en entreprise.

Livre blanc

Enfin, un problème d'encadrement se pose, peu d'enseignants étant formés dans le domaine du management.

Des aménagements sont donc nécessaires car « on a le droit de faire autre chose après 40 ans », a insisté Gil Wittke.

Pour s'autoriser le changement et permettre aux confrères qui le souhaitent de sortir d'une image trop marquée de praticien, le CVE a proposé la création d'un Livre blanc. Les confrères qui travaillent en entreprise, membres du CVE ou non, seront invités à y exprimer leur ressenti par rapport aux besoins et aux attentes dans ce domaine et ainsi favoriser la diversité du paysage vétérinaire français.

Ce Livre blanc devrait être présenté fin 2012 et apporter ainsi sa contribution à la future réforme de l'enseignement vétérinaire. ■

>> **Encore plus d'infos !**
CVE, courriel : contact@clubveterinaire-resetentreprises.fr



▲ Plus de 130 adhérents ont assisté à la soirée organisée au Sénat pour le 25^e anniversaire du CVE.

Bernard Davoust, nouveau membre titulaire de l'Académie vétérinaire de France

>> Réception

Notre confrère Bernard Davoust (Toulouse 76), vétérinaire chef de service à la Direction générale du service de santé des armées de Toulon, a été reçu en tant que nouveau membre titulaire de l'Académie vétérinaire de France, le 20 octobre, par notre confrère Claude Milhaud, président honoraire de l'académie.

Ayant assuré successivement toutes les missions des vétérinaires

du service de santé des armées, Bernard Davoust s'est particulièrement impliqué en épidémiologie animale et conduit notamment le Groupe de travail en épidémiologie animale.

Membre d'une douzaine de sociétés savantes, cette « personnalité profondément mais pas uniquement vétérinaire », comme l'a souligné Claude Milhaud, prendra sa retraite l'été prochain, après 35 années de service actif au sein du service de santé des armées.

Il se consacrera alors à plein temps à l'Institut hospitalo-universitaire des maladies infectieuses de Marseille, dénommé Polmit, et participera au développement de ce projet ambitieux qui rassemblera des activités de soins cliniques, médico-techniques et de recherche fondamentale et clinique.

Au sein de l'Académie vétérinaire, il prendra part aux travaux de la troisième section, santé publique vétérinaire et protection animale. **M.L.**



Notre confrère Bernard Davoust (à gauche) a été accueilli à l'Académie vétérinaire de France par son président, notre confrère Pierre Royer.